

Repérer et compenser la dénutrition et la déshydratation

Objectifs :

- Comprendre les enjeux liés à l'équilibre alimentaire au sein de son établissement
- Connaître les facteurs influant sur la prise alimentaire
- Cerner les différentes causes et conséquences de la dénutrition et la déshydratation
- Savoir accompagner la prise en charge des personnes souffrant de dénutrition et de déshydratation

Programme :

L'équilibre alimentaire

- Les différentes recommandations sur la qualité nutritionnelle et leurs déclinaisons opérationnelles dans les établissements
- L'importance de l'alimentation et l'hydratation dans la lutte contre les pathologies liées au vieillissement et pour le maintien de l'autonomie
- Les éléments et repères fondamentaux de nutrition
- L'intérêt nutritionnel des différentes familles d'aliments
- L'équilibre alimentaire dans l'assiette : les composantes par repas

Les effets du vieillissement sur la prise alimentaire

- Les modifications de l'alimentation liées à l'âge
- Les facteurs influant sur ces changements de comportements alimentaires
- Les différents régimes alimentaires, leurs objectifs et les points de vigilance à avoir

La dénutrition et la déshydratation

- Les causes et symptômes de la déshydratation
- La lutte contre la dénutrition chez les personnes âgées : une préoccupation de santé publique
- Les situations influant sur le risque de dénutrition
- Les modalités de dépistage de la dénutrition : évaluation, critères et diagnostic
- Les différents niveaux de dénutrition
- Les conséquences plus globales de la dénutrition

L'accompagnement et la prise en charge des personnes souffrant de dénutrition et de déshydratation

- Les différents éléments de la prise en charge : l'enquête alimentaire, le traitement des causes, la correction des facteurs de risque, la prise en charge nutritionnelle orale, la nutrition entérale
- Les traitements de la déshydratation
- Le suivi spécifique d'une personne dénutrie
- Le contexte du refus alimentaire
- Le maintien des apports nutritionnels en fonction des différentes pathologies du vieillissement

Mise en place d'un plan d'application des acquis de la formation

Bilan, évaluation des acquis de la formation et de la satisfaction des participants

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Co-construction des savoirs avec les participants afin d'ancrer plus durablement les acquis
- Regards croisés, analyse de situations vécues par les participants et de cas pratiques généralisés et anonymisés, issus du fonctionnement d'établissements médico-sociaux
- Réflexions individuelles et collectives
- Mutualisation de bonnes pratiques
- Mise en place d'un plan d'application individuel des acquis de la formation

Modalités d'évaluation

- Test de positionnement
- Suivi de la progression individuelle et collective tout au long de la formation
- Evaluation des acquis (tests, exercices, études de cas, mises en situation) avec remise d'une attestation des compétences acquises accompagnant le certificat de réalisation de la formation
- Evaluation de l'intégration des notions clés dans le cadre de l'écriture du plan d'application individuel des acquis de la formation

Profil du formateur : Formateur diététicienne expérimentée et spécialisée dans les secteurs sanitaire, social et médico-social

Durée : 2 jours (14 heures)

Public : Tout professionnel d'un établissement

Prérequis : aucun

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Au-delà des lieux de formation inter qui sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, nous nous engageons à rendre nos **formations accessibles à tous**, et à trouver la meilleure solution afin que chacun puisse en bénéficier.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de prendre contact avec **Clara SPEICHER, Directrice et Référente Handicap** à l'adresse clara.speicher@coimparo.fr

Nous ferons le point sur votre situation et sur les ajustements nécessaires pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

Vous serez également accompagné/e tout au long de votre parcours de formation pour s'assurer que les ajustements et compensations mis en œuvre répondent bien à vos besoins.

Pour toute demande de mise en place de formation au sein de votre établissement, contacter notre équipe au 06 51 10 76 92 ou par mail à l'adresse contact@coimparo.fr

Co'Imparo s'engage à apporter une réponse personnalisée à vos demandes de devis et vos inscriptions dans un délai de 7 jours ouvrés maximum.

Délai moyen de mise en place de la formation suite à une demande : 1 mois (hors demande urgente).